



Réf. Farde e-Assemblées : 2553310

N° OJ : 40**Projet d'Arrêté - Conseil du 06/11/2023****Objet : Smart City 2023.- Matériel IT à l'hôpital de Panzi.**

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale;

Considérant que l'accord de majorité de la Ville de Bruxelles décrit comme ambition l'évolution vers une ville intelligente digne de la capitale de l'Europe ;

Considérant que dans une ville intelligente, les nouvelles technologies de l'information et de la communication se traduisent par un meilleur service public envers le citoyen, un meilleur usage des ressources et moins d'impact sur l'environnement (définition Eurocities) ;

Considérant que la Ville de Bruxelles accorde par ailleurs une grande importance à l'accès de tous aux nouvelles technologies car c'est un facteur indispensable à la réussite du développement d'une ville intelligente. Or, le fait est qu'une frange de la population n'est pas familiarisée avec les nouvelles technologies. La Ville de Bruxelles a donc pour ambition de lutter efficacement contre ces fractures numériques;

Considérant que le CHU ST Pierre et la Ville de Bruxelles sont les partenaires de l'Hôpital Panzi à Bukavu au Congo depuis plus de 15 ans;

Considérant que la ville vient d'allouer un budget de soutien à cette structure pour la formation des infirmières de l'hôpital et qu'une première mission de formation a eu lieu fin août - Ville et CHU;

Considérant que, dans ce cadre, le personnel manque de matériel informatique (ordinateurs, tablettes et téléphones portables);

Considérant que la Ville dispose de matériel informatique déclassé;

Considérant que la Ville a passé des conventions avec des ASBL en charge du reconditionnement de ce matériel informatique déclassé

Considérant que la Ville de Bruxelles souhaite poursuivre sa formation à l'hôpital Panzi;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE:

Article unique: Autoriser la Ville de reconditionner (dans la mesure du possible) 45 laptops, 50 tablettes, 37 smartphones et 30 téléphones déclassés et de faire don du matériel qui aura pu être reconditionné correctement à l'hôpital Panzi, au travers du projet de formation au sein de cet hôpital.

Annexes :

